

PROPOSITION D'INTERVENTION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ENVIRONNEMENT LORS DE  
LA PLÉNIÈRE DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DE LA CONVENTION OSPAR  
1<sup>er</sup> octobre 2021, CASCAIS

Messieurs les Ministres et hauts représentants,  
Monsieur le Président et membres du secrétariat d'OSPAR,

Aujourd'hui plus que jamais, la protection de notre océan constitue un besoin urgent, car il est le garant de la vie sur cette planète et de notre propre existence.

C'est un honneur pour le gouvernement de l'Espagne de faire partie d'une organisation dont l'objectif principal est d'assurer la protection intégrale de l'océan et de veiller au bon état du milieu marin. Depuis sa création, cette Convention n'a cessé de croître, en relevant les défis auxquels elle s'est vue confrontée et en recherchant des solutions pionnières, sans hésiter à innover.

Le contexte post-pandémique actuel de l'Europe nous place face à des enjeux qui mettront à nouveau à l'épreuve la fiabilité et la capacité de la Convention OSPAR à apporter des solutions consensuelles et efficaces.

Les effets du changement climatique et l'acidification des océans dans leur ensemble sont une réalité dont les conséquences et les impacts sur les écosystèmes sont aujourd'hui plus évidents que jamais. La perte de biodiversité marine causée par les activités humaines et le changement climatique, ainsi que la pollution croissante due à l'utilisation des plastiques et à leur présence dans les mers sont des exemples clairs des défis auxquels nous sommes confrontés.

Mais la vraie force d'OSPAR réside dans l'union et la coordination internationale, qui font que nous soyons aujourd'hui réunis pour convenir de mesures à mettre en œuvre qui nous permettent de relever les défis existants. Ces mesures sont notamment :

- la Stratégie environnementale de l'Atlantique du Nord-Est, fruit des efforts de nombreux groupes de travail multidisciplinaires, qui a été conçue pour connaître l'état de l'océan, étudier les voies d'amélioration et présenter des mesures adaptées aux problèmes décelés ; ce nouvel outil témoigne du succès de la négociation et est le résultat de connaissances scientifiques appliquées ;
- le réseau d'aires marines protégées, désormais élargi avec l'accord de création de l'AMP NACES au-delà des juridictions nationales, dont l'objectif est la conservation de la biodiversité marine et l'utilisation durable des ressources océaniques ;
- la lutte contre la pollution, associée à la volonté de réduire l'utilisation de plastiques à usage unique, à la réduction de l'eutrophisation anthropique et de l'apport de substances dangereuses et radioactives dans le milieu marin ;

- les mesures de surveillance des sources de pollution terrestre, en portant une attention particulière aux principaux secteurs polluants ;
- ou encore, l'établissement d'accords avec d'autres conventions internationales de manière à conjuguer les efforts.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas ignorer l'enjeu mondial que représente la protection de l'environnement, unique et fragile, de l'Arctique. La Convention OSPAR veille également à sa protection, et étudie les outils et les décisions qui sont les plus à même de sauvegarder son écosystème, tout en s'engageant à protéger son intégrité.

Comme on le voit, les défis sont énormes, mais les solutions et les efforts de protection le sont tout autant. Je ne voudrais pas terminer mon intervention sans saluer le travail et l'effort du Secrétariat de la Convention et de tous les délégués des différentes parties contractantes, qui font que la volonté des États ici représentés se traduit en travaux et en résultats.

Je profite également de cette occasion pour renouveler l'engagement de notre pays envers la Convention et vous transmettre toutes nos amitiés depuis une Espagne ensoleillée/pluvieuse.